

Message du Président d'Avignon Université - Complément d'information

Chères étudiantes, chers étudiants,

Comme indiqué le 3 avril dernier suite aux récentes annonces du Président de la République, les cours continuent selon les modalités actuelles : demi groupes de TD ou TP, enseignements en comodal, possibilité de séances à cheval sur le début de l'heure de couvre-feu.

Les textes adoptés par le Gouvernement apportent toutefois des restrictions particulières.

L'accès aux services et activités listés ci-après se fait exclusivement sur rendez-vous ou convocation :

- bibliothèques et centres de documentation entre 6 heures et 19 heures, y compris pour le retrait et la restitution de documents réservés ;
- services administratifs ;
- services de médecine préventive et de promotion de la santé, aux services sociaux et aux activités sociales organisées par les associations étudiantes ;
- locaux donnant accès à des équipements informatiques.

Vous trouverez sur la page covid du site de l'université toutes précisions quant aux procédures de prise de rendez-vous (cliquez [ICI](#)).

En ce qui concerne la tenue des examens :

- les épreuves de contrôle continu prévues à distance ou organisées en présentiel pendant les séances de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP) sont maintenues ;
- les examens nécessitant des aménagements particuliers initialement prévus entre le 6 avril et le 2 mai devront quant à eux se tenir à distance uniquement ou être reportés.

Vos responsables de formation et secrétariats pédagogiques vous informeront des changements qui seront opérés en application de ces nouvelles consignes ministérielles.

Nous comptons sur vous pour veiller au respect des gestes barrières lors de votre présence sur les sites de l'université (port du masque, mesures de distanciation physique y compris pendant les pauses déjeunatoires...).

Bien à vous toutes et tous,

Philippe Ellerkamp
Président d'Avignon Université